

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC
COMTÉ DE SAGUENAY**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL
MUNICIPAL, TENUE LE LUNDI 9 MARS 2009, À LA SALLE DU
CONSEIL, SITUÉ AU 162, RUE DES JÉSUITES À TADOUSSAC**

Étaient présents: M. Pierre Marquis, maire
M. Gilbert Perron, conseiller
Mme Micheline Simard, conseillère
M. Bruno Therrien, conseiller
Mme Joëlle Pierre, conseillère
M. Dany Tremblay, conseiller

Était absent : M. Charles Breton, conseiller

**Madame Marie-Claude Guérin, Directrice générale, agissant comme
secrétaire d'assemblée.**

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION (19 HEURES)

Tous les membres du conseil confirment qu'ils ont été avisés selon les délais.

(Rés. 2009-0040) 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Micheline

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté, en ajoutant 2 points dans le varia.

**(Rés. 2009-0041) 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION
RÉGULIÈRE DU 09 FÉVRIER 2009**

IL EST PROPOSÉ PAR Micheline Simard

APPUYÉ PAR Bruno Therrien

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accepter l'adoption du procès-verbal du 09 février 2009.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

5. CORRESPONDANCE

(Rés. 2009-0042) 6. COMPTES À PAYER

IL EST PROPOSÉ PAR Dany Tremblay

APPUYÉ PAR Gilbert Perron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE les comptes suivants soient approuvés pour les chèques numéro 2339 à 2409.

(Rés. 2009-0043) 7. **AUTORISATION COLLECTE – OPÉRATION ENFANTS SOLEIL**

IL EST PROPOSÉ PAR Micheline Simard

APPUYÉ PAR Joëlle Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la municipalité de Tadoussac autorise Mme Linda Labbé à effectuer une collecte sur le quai des traversiers de Tadoussac pour l'Opération Enfants Soleil le 30 et 31 mai 2009.

(Rés. 2009-0044) 8. **AUTORISATION DE SIGNATURE SUBVENTION EMPLOI-QUÉBEC ET EMBAUCHE DE CAROL TREMBLAY**

IL EST PROPOSÉ PAR Dany Tremblay

APPUYÉ PAR Gilbert Perron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la municipalité de Tadoussac autorise Mme Marie-Claude Guérin, directrice générale à signer les documents nécessaires pour la demande de subvention salariale auprès d'Emploi-Québec et autorise l'embauche de M. Carol Tremblay comme préposé au déneigement catégorie 2 pour un période 17 semaines soit du 02 mars au 26 juin 2009 sur ce programme.

(Rés. 2009-0045) 9. **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FESTI-LIVRE DESJARDINS**

IL EST PROPOSÉ PAR Gilbert Perron

APPUYÉ PAR Micheline Simard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la municipalité de Tadoussac autorise un aide financière de 100\$ pour l'évènement Festi-Livres qui se tiendra à la Polyvalente des Berges le 30 avril, 1, 2, et 3 mai 2009.

(Rés. 2009-0046) 10. **DEMANDE DE CONTRIBUTION DE 50% DE LA FACTURE POUR DESCENTE CALE SÈCHE**

IL EST PROPOSÉ PAR Bruno Therrien

APPUYÉ PAR Micheline Simard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la municipalité de Tadoussac autorise le paiement de 50% de la facture de 8000.00\$ pour l'étude de faisabilité pour la réalisation de la future descente de la cale sèche, à même son budget de fonctionnement.

(Rés. 2009-0047) 11. **PROCLAMATION DU MOIS DE MARS – MOIS NATIONAL DE LA SENSIBILISATION À L'ÉPILEPSIE**

IL EST PROPOSÉ PAR Gilbert Perron

APPUYÉ PAR Micheline Simard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la municipalité de Tadoussac proclame officiellement le mois de mars « Mars, mois national de sensibilisation à l'épilepsie ».

(Rés. 2009-0048) 12. **CALENDRIER – GALA**

IL EST PROPOSÉ PAR Gilbert Perron

APPUYÉ PAR Dany Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la municipalité de Tadoussac autorise un montant de 200.00\$ pour l'achat de calendrier d'attrait de Tadoussac présenté par l'école St-Joseph.

(Rés. 2009-0049) 13. **CLUB DES PLUS BELLES BAIES DU MONDE – CONGRÈS PORTUGAL**

IL EST PROPOSÉ PAR Dany Tremblay

APPUYÉ PAR Micheline Simard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la municipalité de Tadoussac autorise un montant 1300\$ pour qu'un représentant de la municipalité assiste au congrès qui se tiendra du 14 au 18 mai prochain au Portugal et qu'un rapport de l'événement soit déposé par le représentant.

(Rés. 2009-0050) 14. **SOUTIEN PROJET ENREGISTREMENT CD-DVD DE TALENTS LOCAUX**

IL EST PROPOSÉ PAR Micheline Simard

APPUYÉ PAR Joëlle Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la municipalité du village de Tadoussac souhaite encourager le projet d'enregistrement d'un CD-DVD et ce, afin de mettre en valeur les talents locaux tout en créant un nouvel outil de promotion original. La Municipalité entend aider financièrement le projet en contribuant pour une somme de \$100.00. De plus, elle encourage son directeur de la Culture, des arts et du patrimoine, monsieur Claude Brassard, à assister les promoteurs dans la réalisation de ce projet.

15. **CCU ET DOSSIERS D'URBANISME**

(Rés. 2009-0051) 15.1 **42, RUE DES FORGERONS NORD : NOUVELLE CONSTRUCTION**

Suite à la demande de construction d'une nouvelle résidence unifamiliale isolée avec garage attenant et avec un revêtement extérieur en fibrociment jaune ainsi qu'un revêtement de toiture en bardeau d'asphalte brun,

IL EST PROPOSÉ PAR Bruno Therrien

APPUYÉ PAR Gilbert Perron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accepter la demande.

15.2 AUTORISATION TEMPORAIRE – E NSEIGNE

(Rés. 2009-0052)

Suite à la demande d'autorisation temporaire du maintient d'une enseigne commerciale dans l'emprise de la rue des Érables suite à une erreur de localisation survenue dans le passé,

IL EST PROPOSÉ PAR Bruno Therrien

APPUYÉ PAR Gilbert Perron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'accepter la demande jusqu'à ce que les travaux pour modifier l'accès à la propriété du 21, rue des Érables (mise aux normes) et ce pour un maximum d'un an.

16. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 253-21

Je soussigné, Bruno Therrien, conseiller, donne avis de motion que lors d'une séance régulière ou spéciale, le conseil procédera à l'adoption du règlement no 253-21 ayant pour objet de modifier le règlement no 253 relatif au zonage pour ajouter une classe d'usage à la zone 34-H.

(Rés. 2009-0053)

17. RÈGLEMENT NO 253-21 (1^{ER} PROJET)

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC
COMTÉ DE RENÉ-LÉVESQUE**

RÈGLEMENT NO 253-21 (1^{IER} PROJET)

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 253 RELATIF AU ZONAGE ET AU CAHIER DES SPÉCIFICATIONS POUR AJOUTER UNE CLASSE D'USAGES À LA ZONE 34-H

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE du conseil de la municipalité de Tadoussac, tenue le 09^{ième} jour de mars 2009, à 19 heures à l'endroit ordinaire des réunions du conseil à laquelle assemblée étaient présents :

SON HONNEUR LE MAIRE :

M. Pierre Marquis

LES CONSEILLERS :

M. Gilbert Perron
M. Dany Tremblay
Mme Micheline Simard
M. Bruno Therrien
Mme Joëlle Pierre

ATTENDU QUE la municipalité de Tadoussac est une municipalité régie par le "Code municipal du Québec" et assujettie aux dispositions de la Loi

sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été régulièrement donné le 9^{ième} jour de mars 2009;

ATTENDU QUE la municipalité de Tadoussac désire modifier ses règlements pour permettre l'assainissement et la distribution d'eau potable à la majorité de sa population ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR Bruno Therrien

APPUYÉ PAR Joëlle Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE le présent règlement soit adopté et qu'il soit décrété ce qui suit :

ARTICLE 1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2. Que soit spécifiquement autorisé la classe d'usages « I-d : Utilité publique » dans la zone 34-H.

ARTICLE 4. La grille de spécification est modifiée par l'ajout dans la zone 34-H de la classe d'usages « I-d : Utilité publique ». (Annexe A)

ARTICLE 5. Le règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

ADOPTÉ EN 1^{IER} PROJET À TADOUSSAC, CE 9 MARS 2009,

Pierre Marquis, Maire

Marie-Claude Guérin, directeur général

18. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO 253-22

Je soussigné, Joëlle Pierre donne avis de motion que lors d'une session régulière ou spéciale, le conseil procédera à l'adoption du règlement no 253-22 ayant pour objet de modifier le règlement no 253 relatif au zonage pour ajouter une classe d'usage à la zone 23-CH.

19. PÉRIODE DE QUESTIONS

20. **VARIA**

20.1 **AUTORISATION DE SIGNATURE – CONVENTION PACTE RURAL - AGENTE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

(Rés : 2009-0054)

IL EST PROPOSÉ PAR Bruno Therrien

APPUYÉ PAR Joëlle Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que M. Pierre Marquis, maire et Mme Marie-Claude Guérin, directrice générale soient autorisés à signer les documents relatif à l'octroi d'une aide financière en vertu du pacte rural pour le dossier 2008-106 – Agente de développement économique.

(Rés : 2009-0055)

20.2 **DÉPLIANT – OCTROI DE CONTRAT**

IL EST PROPOSÉ PAR Micheline Simard

APPUYÉ PAR Gilbert Perron

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'octroyer le contrat à Blizz'art Communication pour la conception et l'impression du dépliant touristique pour la somme de 8250\$ plus taxes pris à même le poste budgétaire 0262100345.

(Rés. 2009-0056)

21. **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR Micheline Simard

APPUYÉ PAR Joëlle Pierre

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ QUE la séance soit levée à 19h20.

Pierre Marquis,
Maire

Marie-Claude Guérin
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, Marie-Claude Guérin, Directrice générale certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses courantes ici présentées du conseil de la municipalité de Tadoussac.

Marie-Claude Guérin
Directrice Générale